

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
3 JUILLET 2017

Membres en exercices : 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
10 suppléants

Délibération n°298 du Comité syndical

Élection des vice-présidents et autres membres du bureau

Il est procédé successivement à l'élection des 11 membres du bureau.

- élection du 1^{er} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Jean-Marc WILLER. Monsieur Jean-Marc WILLER est élu à l'unanimité.
- élection du 2^{ème} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Justin VOGEL. Monsieur Justin VOGEL est élu à l'unanimité.
- élection du 3^{ème} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Bernard FREUND. Monsieur Bernard FREUND est élu à l'unanimité.
- élection du 4^{ème} vice-président. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Yves BUR. Monsieur Yves BUR est élu à l'unanimité.
- élection du 5^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Alain JUND. Monsieur Alain JUND est élu à l'unanimité.
- élection du 6^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Madame Anne-Pernelle RICHARDOT. Madame Anne-Pernelle RICHARDOT est élue à l'unanimité.
- élection du 7^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Thierry SCHAAL. Monsieur Thierry SCHAAL est élu à l'unanimité.
- élection du 8^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Jacques BAUR. Monsieur Jacques BAUR est élu à l'unanimité.
- élection du 9^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Eric KLÉTHI. Monsieur Eric KLÉTHI est élu à l'unanimité.
- élection du 10^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur Etienne BURGER. Monsieur Etienne BURGER est élu à l'unanimité.
- élection du 11^{ème} membre du bureau. Une seule candidature est déclarée, celle de Monsieur

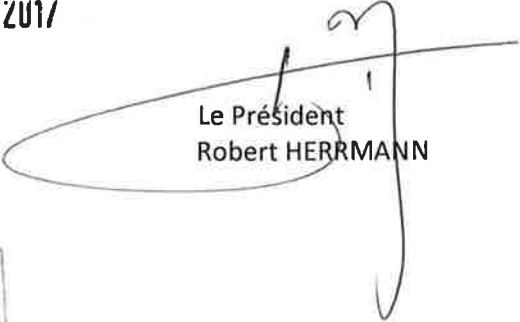
Xavier ULRICH. Monsieur Xavier ULRICH est élu à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le - 7 JUIL. 2017

La publication le - 7 JUIL. 2017

Strasbourg, le - 7 JUIL. 2017


Le Président
Robert HERRMANN

